

Portant validation du devis de l'entreprise Désert Evreux pour le remplacement d'une pompe à injection sur véhicule Ford pour un montant de 3 595.29 € HT.

[Madame le Maire de la Ville de Bernay],

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu la proposition de l'entreprise Désert en date du 13/03/2026.

Considérant que l'entreprise Désert propose l'offre économique la plus avantageuse  
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

- De valider le devis proposé par l'entreprise Désert pour le remplacement de la pompe à injection et nettoyage du circuit d'alimentation sur le véhicule immatriculé 5051-ZP-27 pour un montant de 3 595.29 € HT.

Bernay, le 19/03/2026.

signé électroniquement le 23/03/2026,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

